

**Conseil économique et social**Distr. générale
23 août 2024Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique**
Commission africaine de statistique
Neuvième session
Addis-Abeba, 30 octobre – 1^{er} novembre 2024Point 3 de l'ordre du jour provisoire*
Programme statistique de la Commission économique
pour l'Afrique : questions statutaires**Rapport sur le renforcement des capacités
statistiques en Afrique****I. Introduction**

1. L'impact de la pandémie de coronavirus (COVID-19) sur les systèmes statistiques nationaux en Afrique a révélé leur vulnérabilité et leurs difficultés à répondre aux demandes de données et d'informations statistiques en temps de crise. Forts de ce constat, les pays africains ont résolument entamé la transformation et la modernisation des statistiques officielles sur le continent. Afin de guider et d'appuyer ce processus, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a établi une feuille de route pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique, qui couvre la période 2023-2030. Lors de la huitième session de la Commission africaine de statistique, qui s'est tenue en octobre 2022, les principes et les priorités proposés dans la feuille de route ont été approuvés et les parties prenantes ont été invitées à soutenir la mise en œuvre de celle-ci. Elles ont notamment été appelées à intégrer les principes et les priorités de la feuille de route dans la planification nationale et régionale relative au développement des statistiques officielles. Ces demandes montrent que, depuis 2022, le développement statistique en Afrique est orienté vers la transformation et la modernisation des systèmes statistiques. Le présent rapport présente donc les points marquants du soutien apporté à ce processus par les membres et les partenaires du système statistique africain, ainsi que les progrès réalisés par les pays en 2023 et 2024.

2. Le rapport est structuré selon les priorités de la feuille de route. Après l'introduction figurant à la section I, les sections II et III sont consacrées, respectivement, au développement institutionnel des systèmes statistiques nationaux et à leur développement organisationnel. La section IV est consacrée aux progrès réalisés dans l'amélioration des processus statistiques. La section V porte sur l'exploitation de la technologie. Les sections VI et VII concernent, respectivement, le développement du capital humain et le développement du capital organisationnel. Dans la section VIII, qui est la conclusion, la Commission africaine de statistique est invitée à exprimer ses vues et ses orientations sur les conclusions et les points de discussion.

* E/ECA/STATCOM/9/2024/1/Rev.1.



II. Développement institutionnel des systèmes statistiques nationaux

3. Le développement institutionnel répond aux défis de l'économie ou de l'environnement politique dans lequel les statistiques officielles sont financées, produites et utilisées. Il s'agit des défis qui empêchent généralement les initiatives en cours dans le domaine des données d'atteindre pleinement leurs objectifs. Les mesures prises dans le cadre du développement institutionnel visent essentiellement à promouvoir une culture dans laquelle les données et leur utilisation sont valorisées dans l'ensemble de la société ; à renforcer les capacités des parties prenantes ; à créer un cadre juridique favorable à la statistique ; à garantir la pertinence des données ; et à augmenter les investissements dans la production et le développement des statistiques.

4. La CEA, la Banque africaine de développement (BAD), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et le Partenariat statistique pour le développement au XXI^e siècle (PARIS21) ont continué à soutenir la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies nationales pour le développement de la statistique, qui restent le principal cadre et processus de transformation et de modernisation des systèmes statistiques nationaux. En 2023 et 2024, ces organisations ont aidé la Gambie, le Kenya, Madagascar, le Nigéria, le Sénégal, la Somalie, le Soudan du Sud et le Togo à élaborer une nouvelle stratégie nationale. Paris21 a actualisé les lignes directrices de la stratégie afin de répondre aux nouveaux besoins des bureaux nationaux de statistique, notamment en matière de transformation et de modernisation. Paris21 a également aidé Madagascar, le Niger, le Sénégal et la Somalie à intégrer une dimension de genre dans leur stratégie nationale, tandis que la CEA a apporté un appui au Burundi, au Mozambique et au Soudan du Sud dans la poursuite de cet objectif. Paris21 et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), avec le soutien substantiel de la CEA, ont mis au point une boîte à outils pour l'intégration des droits de l'enfant dans la planification stratégique des statistiques officielles.

5. La CEA a créé une boîte à outils stratégique intégrée pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles. Cette boîte à outils a pour but d'aider les utilisateurs à comprendre le niveau actuel de maturité des données des systèmes statistiques nationaux, en termes de capacité et de performance, et constitue un guide pour : définir les priorités ; établir les calendriers ; faire les bons choix en matière d'apprentissage et de développement des capacités ; déterminer l'état souhaité d'un système statistique national et de son capital organisationnel ; planifier l'utilisation stratégique de la technologie numérique pour accélérer le processus de transformation et de modernisation ; mettre au point et transposer à une plus grande échelle des solutions permettant à un pays de libérer le potentiel de ses données et d'atteindre l'état souhaité de son système statistique national. En outre, la boîte à outils peut servir à élaborer une feuille de route permettant d'amener les systèmes statistiques nationaux à différents niveaux de maturité et d'actualiser la stratégie nationale de développement de la statistique ou d'élaborer une nouvelle, qui servira de cadre au renforcement des capacités statistiques et à la conduite de la transformation et de la modernisation.

6. La collaboration renforcée entre les parties prenantes du système statistique africain et leur engagement ont été manifestes à plusieurs niveaux. Tout d'abord, les réunions du Comité africain de coordination statistique ont repris au cours de la période considérée, avec cinq réunions tenues en ligne et en présentiel. Deuxièmement, des activités conjointes ont été menées, notamment un atelier sur la conception de stratégies nationales pour le développement de la statistique, qui a été organisé au Caire en 2023 sous la direction de la Commission de l'Union africaine, avec le soutien de la CEA et de Paris21, et la fourniture par la CEA, l'Observatoire économique et statistique

d’Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et l’Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de France d’un appui au Cameroun, dont le but était d’apporter des changements novateurs à la méthodologie employée pour produire l’indice du chiffre d’affaires, en passant d’une approche d’enquête à l’utilisation de sources de données administratives.

7. Avec le soutien de la CEA et de Paris21, plusieurs pays africains, dont le Bénin, le Burundi et le Lesotho, ont revu, modifié et modernisé leur législation et leur cadre réglementaire en matière de statistique, en vue de mettre en place un système statistique national souple et résilient. En 2023, Paris21 a mis à jour son navigateur pour améliorer l’accessibilité et la connaissance de la législation statistique, ce qui facilitera l’amélioration des cadres juridiques statistiques et éclairera le débat mondial sur la modernisation des systèmes statistiques nationaux. En outre, Paris21 a apporté à des pays tels que le Burkina Faso, le Burundi et le Mali un soutien bilatéral concernant les politiques relatives aux ressources humaines et le développement du système statistique national.

8. Des pays ont bénéficié d’une aide pour améliorer la communication des statistiques. C’est ainsi qu’en 2023 Madagascar et la Sierra Leone ont élaboré des stratégies de communication avec l’aide de Paris21, tandis que la CEA et le Bureau central de statistique de la Norvège ont dispensé à l’Éthiopie une formation sur la communication et la promotion des statistiques officielles.

9. Une initiative sur le pouvoir des données a été lancée dans plusieurs pays africains en 2023 et 2024, en vue d’exploiter le dividende des données aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et de l’Agenda 2063 : L’Afrique que nous voulons, de l’Union africaine. Des manifestations ont été organisées dans la région par les principaux partenaires de l’initiative – le Programme des Nations Unies pour le développement, l’UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Département des affaires économiques et sociales et la Banque mondiale – afin de faire connaître l’initiative, de recenser les lacunes en matière de données et de concevoir des mécanismes de mobilisation des ressources pour soutenir les partenariats nationaux, notamment lors de la dixième session du Forum régional africain pour le développement durable, qui s’est tenue à Addis-Abeba du 23 au 25 avril 2024.

10. En ce qui concerne l’investissement dans la production statistique, la Banque mondiale a approuvé, en mai 2023, des crédits et des subventions d’un montant de 460 millions de dollars de l’Association internationale de développement pour améliorer et harmoniser les systèmes de données de l’Union africaine, de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest, de l’Union économique et monétaire ouest-africaine et de huit pays d’Afrique de l’Ouest : Bénin, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal. La République centrafricaine et le Tchad ont reçu des dons de 60 et 105 millions de dollars, respectivement, et le Cameroun a reçu un crédit de 105 millions de dollars en 2023. La CEA a mobilisé des ressources supplémentaires auprès de ses partenaires pour mettre en œuvre des programmes et des projets spécifiques de renforcement des capacités, tels que le Programme africain sur l’amélioration accélérée des systèmes d’enregistrement des faits d’état civil et d’établissement des statistiques de l’état civil, en collaboration avec *Vital Strategies*, par le biais de son initiative « Des données pour la santé », et la Bloomberg Family Foundation, ainsi qu’un projet avec l’Organisation mondiale du commerce sur le commerce en valeur ajoutée et les tableaux des ressources et des emplois en Afrique.

11. Au niveau national, certains pays ont augmenté le financement public des statistiques officielles. Au Tchad, l’allocation au Fonds pour les statistiques a été augmentée suite à une mobilisation des parties prenantes du système statistique national, sous la direction du bureau national de statistique. Diverses formes de soutien ont été apportées aux pays pour accroître la mobilisation des

ressources nationales, notamment la réorganisation des groupes de coordination des donateurs, des études approfondies sur le financement des activités statistiques et les campagnes de sensibilisation menées dans certains pays par des partenaires tels qu'AFRISTAT et Paris21.

III. Développement institutionnel des systèmes statistiques nationaux

12. Au cours de la période considérée, des efforts systématiques et planifiés ont été déployés pour améliorer l'efficacité, l'efficience et le bien-être des organisations. Ces efforts ont renforcé la capacité des organisations non seulement à s'adapter au changement et à le gérer, mais aussi à remplir leur mission de manière adéquate. Les actions entreprises au cours de la période, qui visaient à collaborer avec de nouvelles parties prenantes, à garantir une bonne gouvernance des données et à améliorer la gestion de la qualité des données ainsi que la coordination et la collaboration statistiques, ont toutes contribué aux progrès réalisés en matière de développement organisationnel et de pratiques statistiques.

13. Paris21 a continué à apporter un soutien crucial aux pays dans leur quête de pratiques statistiques plus efficaces et plus inclusives. Ce soutien s'est notamment traduit par des efforts visant à exploiter les données de la société civile aux fins d'un meilleur suivi des objectifs de développement durable, et à encourager des modèles participatifs de collaboration avec des parties prenantes externes au sein de l'écosystème des données. Par exemple, le Bureau national de statistique du Kenya a bénéficié d'une aide dans l'opérationnalisation de son initiative de données générées par les citoyens, qui a depuis inspiré d'autres pays à impliquer la société civile dans la chaîne de valeur des données pour les statistiques officielles. En outre, Paris21 a apporté une aide au Bureau de statistique du Lesotho, où des efforts ont été déployés pour définir le paysage des organisations de la société civile travaillant avec des données.

14. La CEA et la Division de statistique de l'ONU ont organisé des manifestations destinées à renforcer la gouvernance des données, notamment des webinaires et des conférences pour discuter de la gestion des données et de ses implications dans le contexte africain, ainsi que des mécanismes institutionnels et de gouvernance qui favorisent des systèmes statistiques nationaux résilients et agiles dans lesquels le cadre réglementaire national peut contribuer à la transformation des statistiques officielles.

15. La CEA a noué des partenariats avec le pôle régional pour les mégadonnées et la science des données au Rwanda afin de renforcer les capacités des jeunes statisticiens et des systèmes statistiques nationaux. En outre, elle a renforcé son partenariat avec l'*Office for National Statistics* du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour contribuer au développement des capacités dans divers domaines, notamment la science des données, les mégadonnées, le leadership en matière de transformation et les recensements numériques. Des partenariats ont été établis avec des centres régionaux de formation statistique pour le développement des capacités et la formation fondamentale en matière de statistiques agricoles, de mégadonnées et de science des données. En outre, des partenariats de projet ont été établis pour des sujets spécifiques. Par exemple, la Banque d'Italie, l'Institut national de la statistique du Rwanda, l'*Office for National Statistics* du Royaume-Uni et le bureau central de statistique de Pologne ont uni leurs efforts pour faciliter l'échange de connaissances et développer des compétences transfrontalières dans le domaine du moissonnage du Web pour l'obtention d'indices des prix à la consommation.

16. La qualité des statistiques a été améliorée en Afrique. Le Gabon, la Guinée équatoriale et le Togo, par exemple, ont bénéficié du soutien de la CEA et d'AFRISTAT pour l'élaboration de leur cadre national d'assurance qualité. Au Togo, une composante de données administratives est en cours d'intégration dans le cadre. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a mis au point une boîte à outils pour évaluer la qualité des données administratives. Cette boîte à outils a été utilisée pour renforcer les capacités nationales en matière de qualité des données administratives dans plusieurs pays. L'Éthiopie, le Kenya, le Lesotho, la Namibie et l'Ouganda font partie des pays que la CEA, la Division de statistique de l'ONU et ONU-Femmes ont aidés à renforcer les capacités nationales dans ce domaine.

IV. Amélioration des processus statistiques

17. L'amélioration des processus statistiques vise à les rendre plus efficaces et plus performants pour répondre aux besoins des utilisateurs. Pour ce faire, il faut renforcer l'infrastructure physique et technique de la production statistique, mettre en œuvre l'automatisation et la normalisation des processus de données, encourager l'innovation en matière de données, exploiter les sources de données non traditionnelles, promouvoir l'interopérabilité des données et procéder à des analyses de données.

18. La CEA aborde l'innovation en matière de données par le biais de son programme de science des données. En plus de travaux de recherche, elle a lancé et mis en œuvre divers projets sur la science des données, notamment en collaboration avec le pôle régional sur les mégadonnées et la science des données à Kigali, en utilisant des approches novatrices et de nouvelles sources de données pour combler les lacunes en matière de données et améliorer les méthodologies existantes. Les projets ont porté sur : les approches d'apprentissage automatique et d'apprentissage profond pour prédire les indicateurs socioéconomiques ; les observations de la Terre au service de la production de statistiques agricoles ; les données de téléphonie mobile pour les statistiques officielles ; et le codage automatisé de la classification des professions.

19. En 2023, la BAD a lancé un laboratoire d'innovation en matière de données, qui trouve son origine dans l'initiative de la Banque intitulée « l'Autoroute de l'information en Afrique ». La mission du laboratoire est d'accélérer le développement socioéconomique durable de l'Afrique en libérant la puissance des données et des statistiques. L'objectif est de créer un environnement propice à l'innovation afin de soutenir la croissance économique et d'obtenir de meilleurs résultats en matière de développement. Le travail consiste à soutenir la création de laboratoires nationaux d'innovation en matière de données, à élaborer des politiques et des cadres qui permettent l'innovation en matière de données, à promouvoir l'utilisation de sources de données nouvelles et émergentes, à créer une feuille de route pour l'intégration de nouvelles méthodologies, à renforcer les compétences pertinentes et à préparer les outils et l'infrastructure nécessaires pour les différents partenaires, tels que les bureaux nationaux de statistique, les centres d'innovation, les responsables politiques, les décideurs et le monde universitaire. Un autre objectif est d'entamer un dialogue aux niveaux régional, national et local sur la réduction des doublons dans les initiatives et les activités entreprises par diverses entités, l'amélioration des statistiques officielles grâce à la science des données et le renforcement des capacités des principales parties prenantes.

20. La CEA et plusieurs partenaires, dont la Division de statistique, ONU-Femmes, la Communauté de développement de l'Afrique australe et le Bureau central de statistique du Danemark, mettent en œuvre des programmes visant à moderniser les données administratives à des fins statistiques. Leur travail est

coordonné avec l'initiative de collaboration de la Division de statistique sur l'utilisation des données administratives à des fins statistiques, une plateforme multipartite pour les pays et les organismes régionaux et internationaux qui vise à renforcer la capacité des pays à exploiter les sources de données administratives à des fins statistiques. Grâce à cette plateforme, divers documents ont été mis à la disposition des pays et des organisations, tels qu'un guide et un modèle pour améliorer la coordination et la coopération au sein des systèmes statistiques nationaux et accroître l'accès aux données administratives pour la production de statistiques, un outil d'auto-évaluation pour comprendre comment la législation statistique actuelle facilite l'accès aux données administratives et leur utilisation, et une boîte à outils pour l'évaluation de la qualité des sources de données administratives.

21. L'intégration des données a été renforcée dans les pays, notamment en ce qui concerne les données géospatiales et les statistiques, pour lesquelles la CEA a élaboré des lignes directrices.

22. La CEA a renforcé l'infrastructure physique et technique pour les recensements numériques de la population, du logement ou de l'agriculture au Malawi, en Namibie et au Togo, en achetant et en déployant des tablettes pour la collecte des données censitaires et en mettant au point les applications numériques internes nécessaires à la réalisation d'un recensement numérique, notamment pour l'approvisionnement du recensement et le suivi du travail sur le terrain.

V. Exploiter la technologie

23. La technologie est un aspect essentiel et multiforme du développement statistique tout au long du cycle de vie de la production statistique, depuis la collecte des données jusqu'à l'analyse, la sécurité, la visualisation et la communication. Elle améliore l'efficacité, la précision et l'accessibilité des informations statistiques, ce qui permet en fin de compte de prendre des décisions fondées sur des données probantes dans différents secteurs.

24. La CEA a aidé à la création du pôle régional pour les mégadonnées et la science des données au Rwanda et, en partenariat avec l'*Office for National Statistics* du Royaume-Uni, a collaboré avec le pôle pour exploiter de nouvelles méthodes, sources de données et technologies permettant de fournir des statistiques plus riches et en temps réel pour informer les décideurs et tirer parti de solutions novatrices en matière de science des données, de mégadonnées et d'autres domaines émergents. Cette collaboration a englobé des webinaires de sensibilisation, des projets de recherche, des activités de renforcement des capacités sur l'utilisation de la science des données et des mégadonnées dans les statistiques officielles, et une formation du personnel aux domaines émergents et stratégiques de la science des données, y compris l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique.

25. Les plateformes de données ouvertes ont été renforcées, notamment par la BAD, qui a soutenu l'intégration de l'échange de données et de métadonnées statistiques dans le cadre de l'Autoroute de l'information en Afrique, afin de permettre le partage automatisé des données et des métadonnées. Le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Kenya, le Mali, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et le Sénégal ont reçu une assistance technique et une aide au renforcement des capacités en 2024. En 2023 et 2024, avec le soutien de la Division de statistique de l'ONU et dans le cadre de la subvention que lui a accordée l'Union européenne pour le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable, la CEA a renforcé les capacités de certains pays en matière d'échange de données et de métadonnées statistiques.

26. Afin d'exploiter les possibilités offertes par les innovations technologiques dans le domaine de la production statistique, la CEA a entrepris

divers projets de recherche, notamment sur la disponibilité et l'accessibilité grâce à un système de recherche de données et de métadonnées basé sur l'intelligence artificielle, qui a abouti à la mise au point d'un dialogueur (*chatbot*) utilisant de grands modèles de langage et répondant aux questions des utilisateurs sur la disponibilité des données en rapport avec les objectifs de développement durable et les pays africains. Elle a formé la communauté statistique africaine aux outils utilisés.

VI. Développement du capital humain

27. Le capital humain – c'est-à-dire les connaissances, les compétences, les aptitudes, l'expérience et les autres actifs incorporels que les individus possèdent et apportent sur le lieu de travail – est un aspect crucial du développement économique et organisationnel. Les capacités et l'expertise des personnes sont des ressources précieuses. Une forte capacité statistique est l'une des conditions préalables à la production, à la gestion et à la diffusion efficaces de statistiques de bonne qualité pour répondre aux besoins des utilisateurs.

28. En 2023, la CEA a lancé une série de webinaires mensuels – StatsTalk-Africa – afin d'offrir aux experts et aux utilisateurs de données un espace de dialogue sur les données, les statistiques et les outils novateurs. Cette série vise à partager les connaissances, à démythifier les principaux concepts statistiques et à promouvoir une meilleure compréhension des nouvelles sources de données qui pourraient être exploitées dans le contexte africain. En outre, la CEA a lancé une série de webinaires distincts sur les données administratives afin de partager des expériences concernant la modernisation des données administratives à des fins statistiques et de discuter des problèmes rencontrés par les pays dans le cadre de ce processus.

29. En 2023, Paris21, en collaboration avec la CEA, AFRISTAT et l'INSEE, a mené un projet conjoint sur le renforcement de l'apprentissage par les pairs entre les bureaux nationaux de statistique des pays francophones d'Afrique, afin d'aider les bureaux et les experts à procéder à un échange constructif de données d'expérience sur des questions communes. Deux webinaires ont été organisés en 2023, dont les thèmes étaient, d'une part, la diffusion des statistiques et la maîtrise des médias sociaux, et, d'autre part, le rôle des bureaux nationaux de statistique dans la production de statistiques sur l'environnement et les changements climatiques. Un troisième webinaire a été organisé en 2024, sur le thème de l'utilisation d'outils géospatiaux pour les statistiques officielles.

30. Plusieurs sessions de formation ont été organisées sur différents sujets, notamment :

a) Un atelier d'introduction à R, destiné à améliorer la capacité des jeunes statisticiens à utiliser efficacement les données dans leur travail, leurs recherches, leurs analyses et leurs rapports, et organisé par la CEA en collaboration avec l'*Office for National Statistics* du Royaume-Uni¹ ;

b) Une formation aux techniques d'estimation pour les petites zones afin de doter les participants d'États sélectionnés de compétences pratiques pour estimer les résultats des indicateurs pertinents des objectifs de développement durable au niveau administratif le plus bas, dispensée par le Centre africain pour la statistique de la CEA en partenariat avec la Communauté d'Afrique de l'Est ;

¹ « R » est un langage de programmation statistique spécialement conçu pour ce domaine.

c) Une formation en ligne sur le cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale, via la plateforme de formation en ligne de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique.

31. La CEA et l'*Office for National Statistics* du Royaume-Uni ont mis au point une formation en ligne aux fonctions de direction, avec le soutien de l'Institut africain pour le développement économique et la planification (IDEP), afin d'assurer une formation durable des futurs cadres des systèmes statistiques nationaux. Cette formation, qui est gratuite, est adaptée aux bureaux nationaux de statistique et est donc axée sur les expériences et les défis uniques auxquels sont aujourd'hui confrontés les responsables statistiques en Afrique. Une approche de classe en ligne est utilisée, et l'apprentissage à distance est renforcé par des séminaires en temps réel au cours desquels les participants peuvent partager leurs expériences et poser des questions à des formateurs venant d'institutions statistiques de premier plan. Cinq cohortes, représentant au total plus de 280 participants, ont été formées en 2023 et 2024.

32. En 2024, la CEA a achevé la mise en œuvre de la deuxième phase de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, dont l'objectif était d'assurer la coordination des activités et des initiatives sur lesquelles reposent la formation statistique, le renforcement des capacités et la mise en valeur des ressources humaines en Afrique. Cette coordination s'est faite à trois niveaux : les activités et les initiatives en cours ; la planification des projets ; et l'harmonisation de l'appui des partenaires techniques et financiers à la formation statistique en Afrique.

33. En 2023, Paris21 a continué à développer son expertise en matière de communication pour les bureaux nationaux de statistique grâce à ses travaux dans des domaines thématiques tels que la communication statistique sur le genre et l'agriculture et la communication des données censitaires. En outre, des sessions de formation ont été organisées pour améliorer la communication avec les responsables politiques et la société civile.

34. La CEA a contribué au renforcement des capacités d'agents de l'État, de parlementaires et d'ambassadeurs dans le domaine de la technologie numérique. Dans le cadre de cet appui, des cours de formation ont été organisés, notamment en collaboration avec l'IDEP, sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour l'analyse des données du développement social et sur l'intégration de l'intelligence artificielle aux statistiques et à l'informatique décisionnelle pour l'analyse avancée et la communication des données en rapport avec le tourisme.

35. Le pôle régional sur les mégadonnées et la science des données pour l'Afrique a accueilli le Datathon 2023 de l'ONU, une compétition qui visait à encourager la collaboration et l'innovation en matière de science des données et au cours de laquelle les participants ont mis au point des applications, des outils et des modèles statistiques axés sur les données, en combinant des données géospatiales avec d'autres sources de données pour aider à faire progresser la réalisation des Objectifs de développement durable. L'Institut national de la statistique du Rwanda a joué un rôle essentiel en étant l'un des sites satellites de cette manifestation. Le pôle a accueilli quatre équipes : trois étaient parrainées par la CEA et la quatrième, qui représentait le Service de statistique du Ghana, a financé elle-même sa participation. Les participants venaient de neuf pays, à savoir le Cameroun, les Comores, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, la Namibie, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie et le Royaume des Pays-Bas. L'équipe du Service de statistique du Ghana a remporté la compétition. Deux équipes parrainées et encadrées par la CEA ont mis au point deux solutions en matière de mégadonnées qui sont pertinentes pour la production de données relatives aux Objectifs de développement durable. La première concernait l'identification des besoins nutritionnels au niveau individuel de manière spatialement répartie,

le but étant d'éclairer les politiques de production, d'importation et de transport des denrées alimentaires ; et la deuxième portait sur la cartographie de l'environnement climatique de l'Afrique subsaharienne et l'utilisation de modèles de science des données pour prédire l'impact des événements climatiques sur les rendements du maïs, le but étant d'éclairer les politiques d'atténuation.

36. En collaboration avec l'Institut national de la statistique du Rwanda et l'*Office for National Statistics* du Royaume-Uni, la CEA a lancé, le 24 août 2023, le site Web du pôle régional de l'ONU pour les mégadonnées et la science des données. Il s'agit d'un pôle central pour la communauté africaine de la statistique et de la science des données qui facilite la collaboration transfrontalière sur des projets axés sur l'exploitation des mégadonnées et de la science des données au profit des systèmes statistiques nationaux.

VII. Développement du capital organisationnel

37. Le capital organisationnel englobe divers éléments qui renforcent la capacité d'une organisation à innover, à s'adapter aux changements et à atteindre ses objectifs. Le renforcement du capital organisationnel passe par l'amélioration et l'exploitation des actifs et des capacités immatériels de l'organisation, afin d'améliorer les performances, l'innovation et la compétitivité. Il nécessite des investissements dans les domaines suivants : programmes de développement des compétences de direction ; création d'une culture organisationnelle positive et inclusive qui s'aligne sur les valeurs et les objectifs de l'organisation ; perfectionnement des employés ; instauration d'un sentiment d'appartenance et de fierté parmi les employés ; promotion du partage des connaissances et d'une culture de l'apprentissage en tant que partie intégrante de la culture organisationnelle globale ; esprit d'innovation ; examen continu et optimisation des processus organisationnels à des fins d'efficacité ; et élaboration d'indicateurs de performance clés.

38. Des programmes de renforcement des compétences de direction en matière de statistique ont été mis en œuvre sous la conduite de la CEA, de Paris21 et de l'*Office for National Statistics* du Royaume-Uni. La CEA et l'Office ont revu leur programme de formation de cadres supérieurs pour le système statistique africain, en vue de l'aligner sur les priorités définies dans la feuille de route pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique. L'objectif de ce nouveau programme est de doter les dirigeants des bureaux nationaux de statistique africains des compétences nécessaires pour engager leur organisation sur la voie de la modernisation statistique. Le Botswana, le Cameroun, Madagascar, le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie et le Zimbabwe ont bénéficié en 2023 et 2024 d'une formation locale à l'utilisation du nouveau programme.

39. En outre, la CEA et l'*Office for National Statistics* du Royaume-Uni poursuivent leurs efforts pour mettre en œuvre un programme de formation intitulé « Women into Leadership », dont l'objectif est de doter les femmes au sein du système statistique africain, en particulier dans les bureaux nationaux de statistique, des compétences nécessaires pour qu'elles puissent se perfectionner et engager leur organisation sur la voie de la modernisation statistique. Une formation de ce type a eu lieu au Botswana en 2023.

40. La CEA, la Commission de l'Union africaine, l'Institut national de la statistique du Rwanda et Paris21 ont coorganisé, en 2023, une formation aux fonctions de direction pour les responsables des bureaux nationaux de statistique de 21 pays africains.

41. Dans le cadre du programme *Takwimu* pour les jeunes statisticiens africains, la CEA a lancé un programme de mentorat pour soutenir le renforcement des capacités et la formation. Le principal objectif du programme

Takwimu est de permettre à une nouvelle génération de jeunes Africains qualifiés de participer activement et de contribuer au discours statistique continental et, par conséquent, au programme de développement de l'Afrique. Le programme de mentorat vise à aider les mentors – statisticiens africains chevronnés – et les mentorés – jeunes statisticiens africains en début ou en milieu de carrière – à entrer en contact et à travailler en collaboration, ainsi qu'à faciliter les interactions avec des statisticiens chevronnés. Les mentors seront jumelés avec les mentorés lorsque des personnes de chaque groupe exprimeront leur intérêt à participer. Ensemble, les participants vont :

- a) Guider, conseiller et transmettre des connaissances afin de favoriser la recherche, la connaissance et la capacité de gestion de l'information ;
- b) Contribuer à étendre les réseaux de statisticiens africains ;
- c) Démontrer leur engagement en faveur du perfectionnement des jeunes statisticiens africains et de l'apprentissage tout au long de la vie ;
- d) Tirer parti de l'expertise pour promouvoir les compétences des jeunes statisticiens africains s'agissant de rechercher, d'obtenir – notamment par le biais d'entretiens – et de conserver un emploi.

VIII. Questions appelant une décision de la Commission africaine de statistique

42. La Commission africaine de statistique est invitée à :

- a) Prendre note des progrès continus réalisés par les pays africains, les institutions panafricaines et les autres partenaires de développement pour soutenir le développement de la statistique ainsi que la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux en Afrique en vue de la mise en œuvre des programmes de développement nationaux, continentaux et mondiaux ;
- b) Appeler les partenaires de développement à renforcer leur soutien au système statistique africain, en vue d'accélérer sa transformation et sa modernisation.